

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
02/03/2021	02/03/2021	2021-0196

1. Intitulé du projet

REQUALIFICATION DU SITE DE L'ANCIEN HOPITAL A CALAIS -

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39 "Travaux, constructions et opérations d'aménagement"	Projet d'aménagement à vocation mixte (logements, équipement/bureaux, espaces publics dont espaces verts) sur une superficie totale de 25.000 m ²
a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'arti	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Recyclage d'une friche hospitalière dont le terrain est porté par l'Établissement Public Foncier pour le compte de la Ville de Calais par convention opérationnelle. Le site est actuellement en l'état de friche, non bâtie (démolition de l'ancien hôpital de Calais achevée en 2016). La Ville de Calais souhaite réaliser l'aménagement d'un projet mixte permettant à la fois de recomposer un pan du quartier (nouveaux logements, équipements) mais aussi de valoriser de nouveaux espaces publics en bordure d'un canal structurant sur la commune. Le projet de permis d'aménager consiste donc en la réalisation de travaux de requalification de voiries existantes, la création de nouveaux espaces publics (voirie, stationnement) et d'espaces verts de qualité (dont un "espace de nature" de 7.500 m²). Par ailleurs, le projet identifie 4 lots à construire pour des usages de logements, bureaux, équipements.

4.2 Objectifs du projet

- > Recycler une friche de centre-ville (secteur ORT - dispositif Coeur de Ville) et recomposer la ville sur elle-même
- > Offrir de nouveaux logements de qualité en coeur de ville
- > Offrir de nouveaux espaces publics dans le quartier, à la fois comme espaces de repos, de promenade, de respiration
- > S'inscrire dans une démarche d'aménagement durable et mener un projet innovant de renaturation en ville
- > S'inscrire dans une démarche de valorisation des modes doux (Plan Mobilités Durables de la Ville de Calais, itinéraires de cyclo-tourisme...)
- > Rendre la Ville de Calais attractive et favoriser le bien-être

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit :

- la requalification de la rue de Valmy (reprise des trottoirs et du stationnement, confortement des réseaux, remise à neuf, création d'une poche de stationnement);
- la requalification du quai du commerce (modification du profil, reprise et confortement des réseaux, intégration d'un itinéraire cyclable en site propre et d'un piétonnier, maintien d'un stationnement longitudinal unilatéral);
- la création d'un prolongement de la rue Verte (terrassements, fonds de forme, viabilisation/réseaux et tapis d'enrobé);
- la création d'un parvis piéton aux abords de l'IFSI-Croix Rouge, prolongé par la requalification de la rue Verte existante en zone de rencontre (dont confortement des réseaux et reprise de voirie) ;
- la création d'un espace de nature : maintien d'espèces végétales actuelles et introduction de nouvelles espèces après étude écologique et conception paysagère, aménagements légers de cheminements, création d'une petite aire ludique et d'une zone de potagers partagés, création d'une zone de repos valorisant les vestiges archéologiques du site (maintenus en sous-sol)

En termes d'ilots à construire, le projet prévoit :

- Sur l'ilot 1a une résidence (1 bâtiment de 12 logements) dédiée à des personnes handicapées autonomes. Le maître d'ouvrage est HLI (groupe Habitat Hauts de France). La SDP sera de 834,9 m². Le gestionnaire sera l'AFAPEI (association d'accompagnement des publics et familles concernées par le handicap)
- Sur l'ilot 1b un immeuble de bureaux (1 bâtiment), qui sera le siège social de l'AFAPEI. La SDP sera de 668,4 m². Le maître d'ouvrage est HLI.
- Sur l'ilot 2 un programme de logement (nr de bâtiments non connu) dont l'opérateur n'est pas encore connu. Un maximum de 40 logements est projeté avec une mixité en termes de typologie : habitat individuel groupé et habitat intermédiaire
- Sur l'ilot 1, une réserve foncière pour la Ville de Calais, dont le programme reste à affiner

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois livré le projet doit accueillir :

- le siège social (bureaux) de l'association AFAPEI (accompagnement des personnes touchées par le handicap)
- une résidence adaptée de 12 logements gérée par l'AFAPEI (public handicapé autonome)
- des logements neufs (dont la programmation précise reste à affiner)
- un espace de nature à vocation de proximité (riverains, usagers) mais aussi à vocation plus large de valorisation de la trame verte de la commune

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
emprise du projet global : 27.790 (dont friche et voiries connexes)	m ² (terrain)
emprise "constructible" du projet (ilots à construire hors réserve) : 6.965	m ² (terrain)
superficie des espaces verts : 7.550	m ² (terrain)
superficie espaces publics rénovés (dont existant et hors espaces verts) : 15.008	m ² (terrain)
SDP Ilot 1a (12 logements): 834,90	m ² (SDP)
SDP Ilot 1b (bureaux) : 668,4	m ² (SDP)
SDP prévisionnelle Ilot 2 (40 logements maximum) : 2.880	m ² (SDP)
Nb de places de stationnement requalifiées sur voirie et en poche : 150	unité

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Quai du Commerce
Rue de Valmy
Rue Verte

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 0° 9 4' 6 2 " 72 Lat. 0 1° 8 6' 3 8 " 84

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

CALAIS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	CALAIS
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SITE LOCALISE DANS LE PERIMETRE D'UN SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Littoraux approuvé le 24/07/2018 Plan de Prévention des Risques Technologiques Calaire Chimie, approuvé le 23/12/2011 Plan de Prévention des Risques Technologiques Interor Synthexim, approuvé le 24/08/2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux de remblais à évacuer du site dans le cadre de la création du fonds de forme d'une voirie neuve (emprise de 920 m ² environ)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura nécessairement un impact, mais positif sur le volet patrimonial, architectural, culturel et archéologique. En effet, il prévoit que les vestiges archéologiques soient préservés au sein d'un espace non urbanisé et classé spécifiquement N au Plan Local d'Urbanisme. Une attention particulière sera apportée à la qualité architecturale des projets, avec l'accompagnement de l'Architecte des Bâtiments de France.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- > Revalorisation de la place du vélo et du piéton (aménagement cyclables, zone 30, zone de rencontre, parvis piéton...)
- > Renaturation et Biodiversité en Ville (création d'un espace de nature à caractère écologique, espace de respiration pour les habitants)
- > Circulations apaisées pour les riverains et aux abords des équipements
- > Gestion de l'eau pluviale au sein de la conception des espaces publics et à la parcelle

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La Ville mène une démarche d'aménagement durable sur ce quartier avec le recyclage d'une friche de centre-ville. Le projet, concerté avec les services de l'Etat (DDTM), de la DRAC (service régional d'archéologie) et l'EPF (écologie), intègre de façon poussée les volets Mobilités Douces, Biodiversité et Renaturation et de valorisation patrimoniale et architecturale, dans le cadre d'une revalorisation de ce pan du quartier Saint-Pierre. En ce sens, il est positif à la fois pour l'environnement, pour le tissu urbain et pour les habitants.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à CALAIS

le, 1/03/2021

Signature

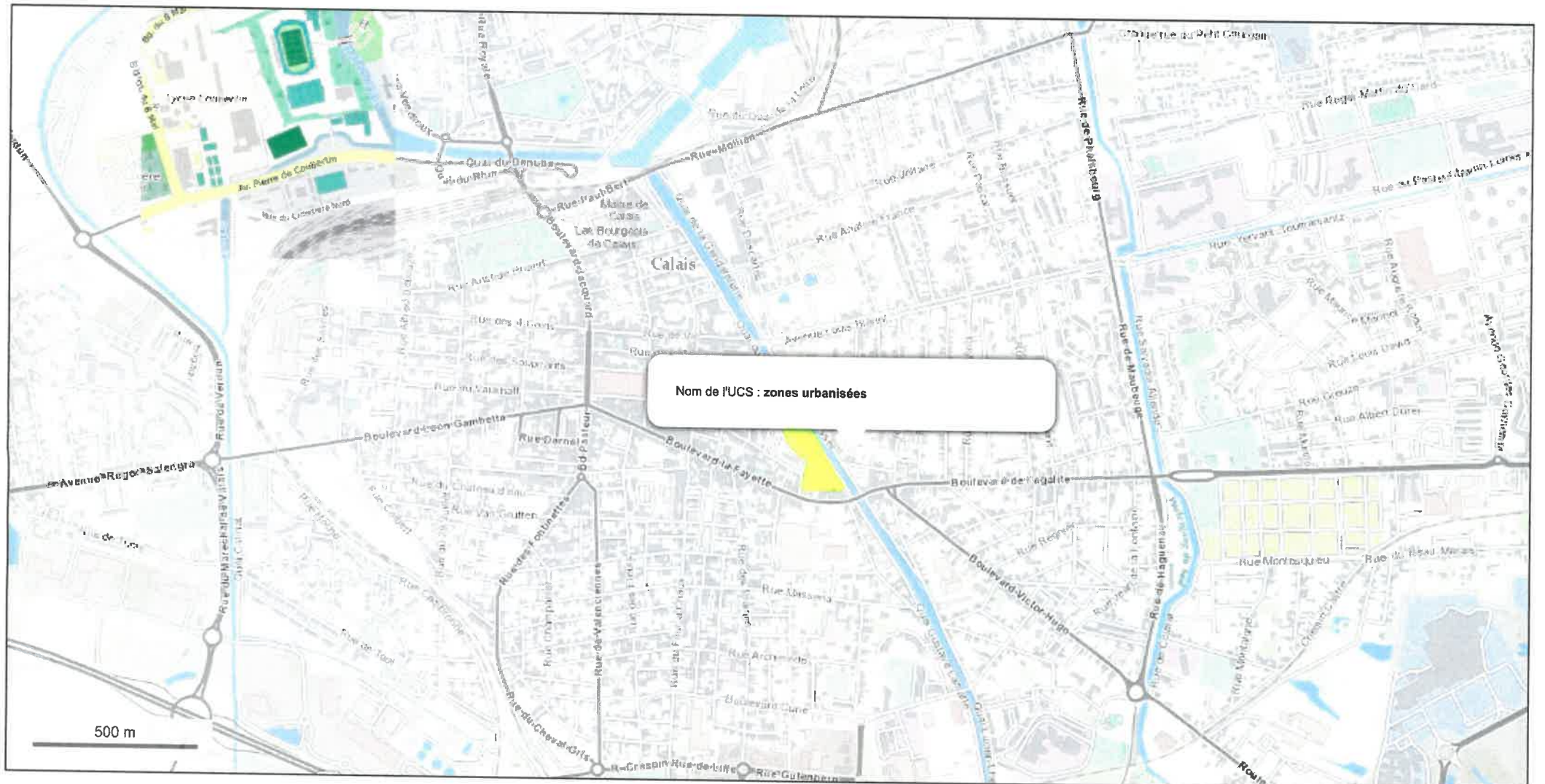


03/02/2021

géoportail

Carte - Géoportail

Annexe 2 - Localisation du site



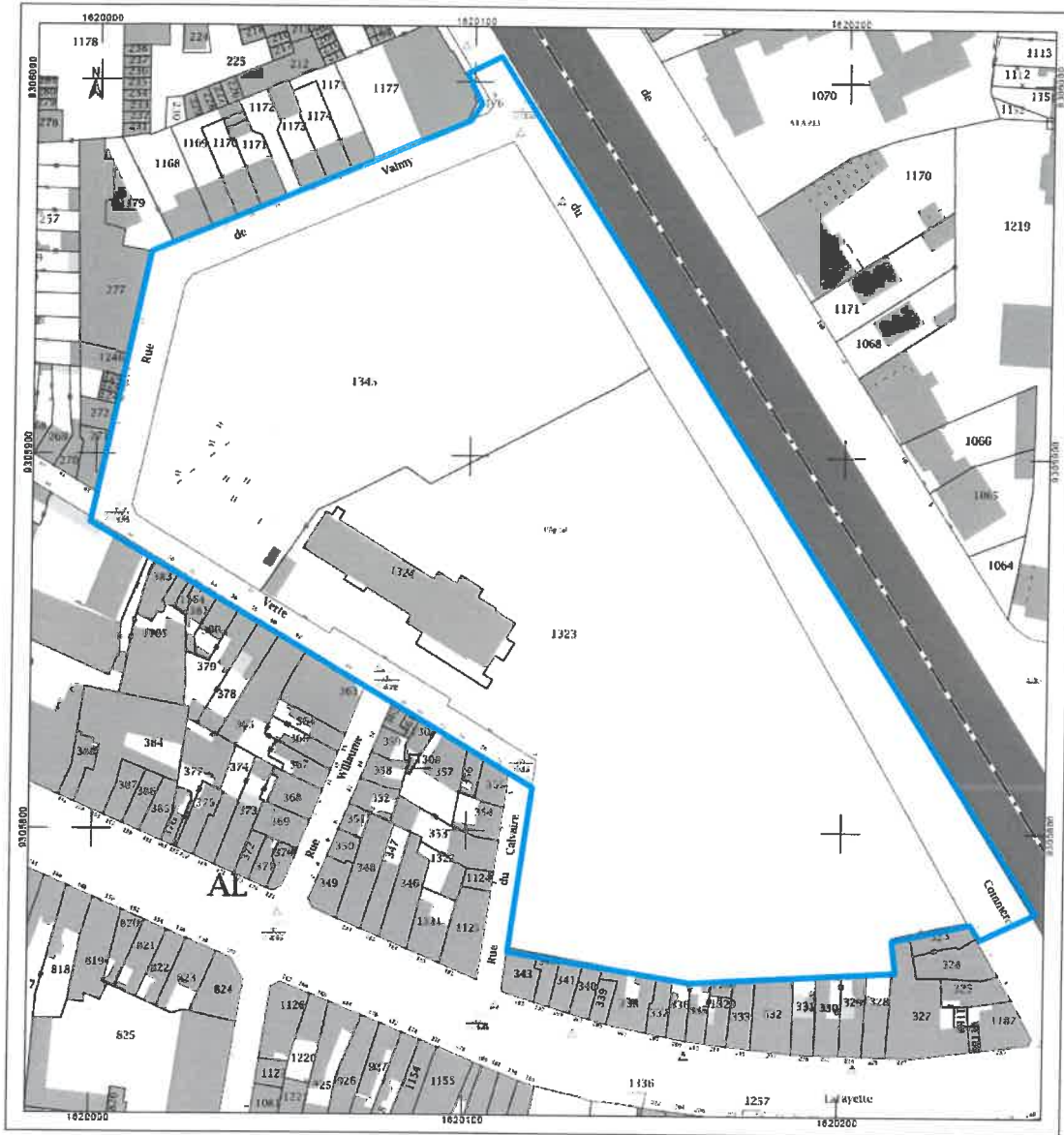
© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 51' 44" E
Latitude : 50° 56' 53" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

ANNEXE 3

PHOTOGRAPHIES DU SITE (août 2020) ET LOCALISATION DES PRISES DE VUE



ANNEXE 4

**SCHEMA D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE
SITE DE L'ANCIEN HOPITAL
PROJET D'AMENAGEMENT**



DETAIL PREVISIONNEL :

ESPACES PUBLICS :

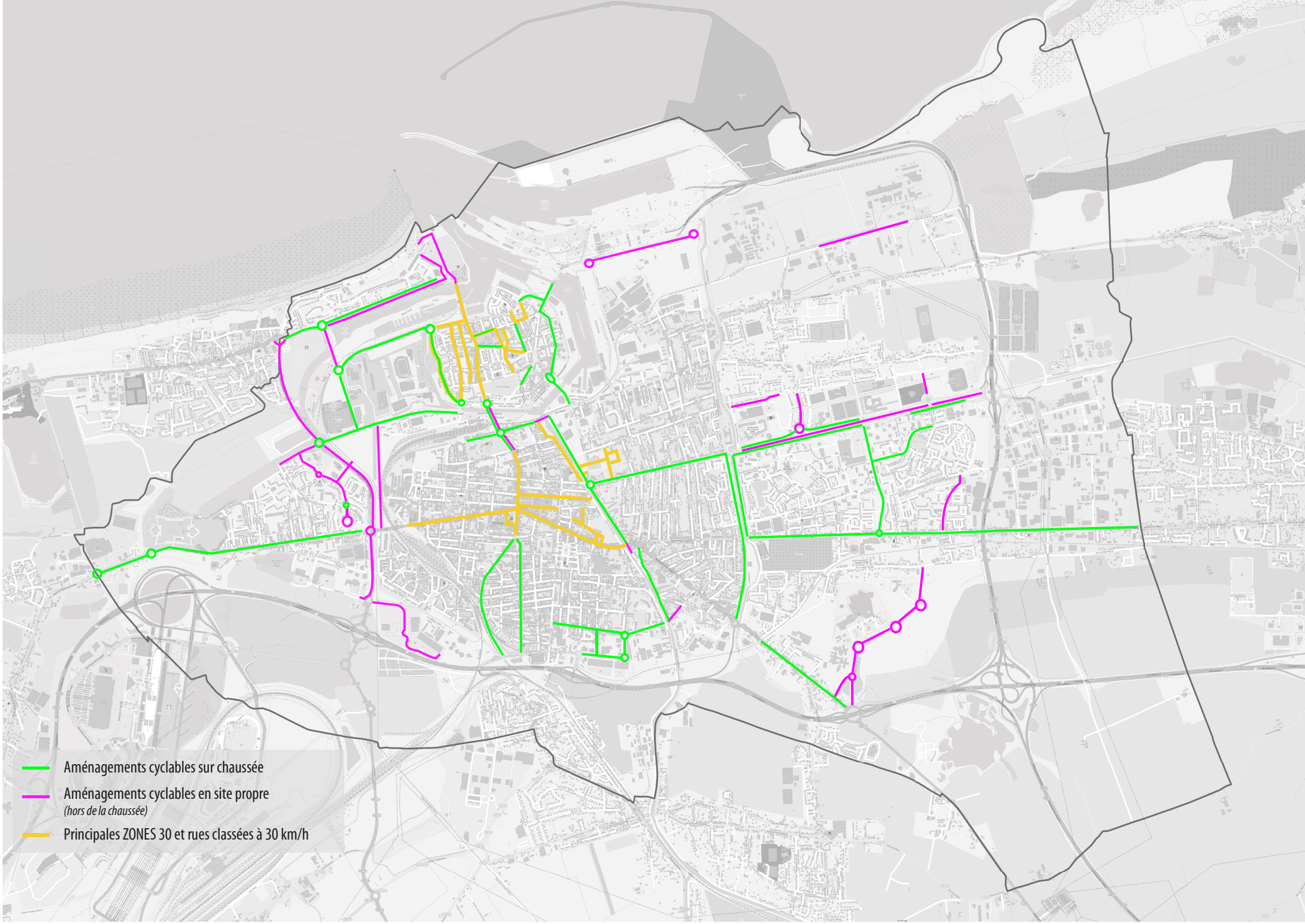
- Rue de Valmy + accès parking
- Trottoir Quai du Commerce
- Parvis IFSI
- Rue Verte prolongée vers le Quai
- Parc

ILOTS A CONSTRUIRE - CONSTRUITS (à préciser) :

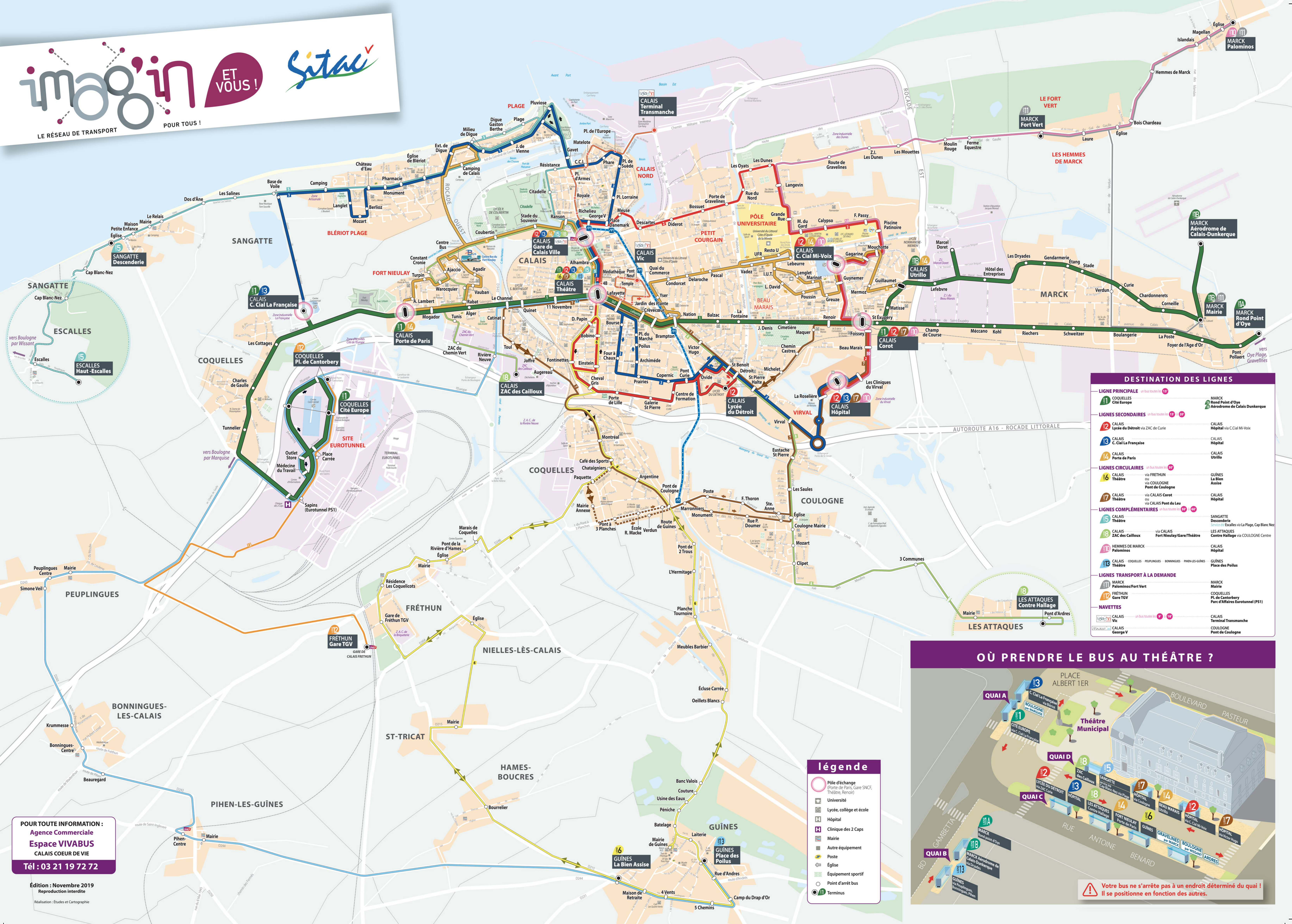
- Ilot 1a - résidence adaptée AFAPEI (LLS)
- Ilot 1b - siège social AFAPEI (tertiaire)
- Ilot 2 - logements (promoteur non désigné)
- Ilot 3 - réserve foncière Ville IFSI (bâtiment et parking)

REQUALIFICATION DU SITE DE L'ANCIEN HOPITAL - Demande d'examen au cas par cas
ANNEXE 5
Plan des abords du projet et affectation des constructions et terrains avoisinants





- Aménagements cyclables sur chaussée
- Aménagements cyclables en site propre
(hors de la chaussée)
- Principales ZONES 30 et rues classées à 30 km/h



DESTINATION DES LIGNES

LIGNE PRINCIPALE (un bus toutes les 15')	11 COQUELLES Cité Europe	12 MARCK Rond Point d'Oye
LIGNES SECONDAIRES (un bus toutes les 15' - 20')	2 CALAIS Lycée du Détroit via ZAC de Curie	3 CALAIS C. Cal La Française
LIGNES CIRCULAIRES (un bus toutes les 30')	4 CALAIS Théâtre	5 CALAIS Théâtre
LIGNES COMPLÉMENTAIRES (un bus toutes les 30' - 60')	6 CALAIS Théâtre	7 CALAIS Théâtre
LIGNES TRANSPORT À LA DEMANDE	8 CALAIS Théâtre	9 CALAIS Théâtre
NAVETTES	10 CALAIS Théâtre	11 CALAIS Théâtre

OÙ PRENDRE LE BUS AU THÉÂTRE ?

Quai A: Lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

légende

- Pôle d'échange (Porte de Paris, Gare SNCF, Théâtre, Renoir)
- 🏛 Université
- 🎓 Lycée, collège et école
- 🏥 Hôpital
- 🏠 Clinique des 2 Caps
- 🏛 Mairie
- 🏠 Autre équipement
- 📮 Poste
- ⛪ Église
- 🏃 Équipement sportif
- ⊙ Point d'arrêt bus
- 🚏 Terminus

POUR TOUTE INFORMATION :
 Agence Commerciale
Espace VIVABUS
 CALAIS COEUR DE VIE
 Tél : 03 21 19 72 72

Édition : Novembre 2019
 Reproduction interdite
 Réalisation : Etudes et Cartographie

⚠ **Votre bus ne s'arrête pas à un endroit déterminé du quai ! Il se positionne en fonction des autres.**

Vel'in

Plan des stations



LE RÉSEAU DE TRANSPORT POUR TOUS !

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| 1 Lafayette | 28 Coquelles - Charles de Gaulle |
| 2 Théâtre | 29 Sangatte - Mairie |
| 3 Hôtel de Ville - Alhambra | 30 Coulogne - Église |
| 4 Gare SNCF | 31 Coulogne - Marronniers |
| 5 Parc Richelieu | 32 Marck - Mairie |
| 6 Place d'Armes | 33 Marck - Stade |
| 7 Pluviose | 34 Marck - Schweitzer |
| 8 Milieu de Digue | 35 Hôpital |
| 9 Église de Blériot | 36 Conservatoire |
| 10 Camping de Blériot | 37 Marcel Doret |
| 11 Base de Voile Tom Souville | 38 Dryades |
| 12 C. CIAL La Française | 39 Gare des Fontinettes |
| 13 Pôle Administratif | 40 Camping de Calais |
| 14 Cité de la Dentelle | 41 Quai de la Loire |
| 15 Université | 42 Terminal Transmanche |
| 16 Quinet - Lycée Berthelot | 43 Gavet |
| 17 Mogador | 44 Garennes |
| 18 Piscine-Patinoire ICEO | 45 N. Niemen |
| 19 Matelote | 46 Léonard de Vinci |
| 20 IUT | 47 Détroit |
| 21 Coubertin | 48 Renoir |
| 22 Diderot | 49 Banc Valois |
| 23 Condorcet | 50 Pont à Vaches |
| 24 Nation | 51 Jean Bosco |
| 25 Copernic | 52 4 Vents |
| 26 Joffre | 53 Batelage |
| 27 Montréal | |

→ Pour tout renseignement : www.vel-in.fr | 03.21.19.72.72
 / For information : Espace Vivabus – Calais Cœur de Vie – Calais